



PROJET-CLUB 2016/2020

Badminton Club Saint-Herblain

Le Badminton Club de Saint-Herblain a été créé le 15 juin 2004 sous la présidence de Thomas LITROL, accompagné de Marc JEGADEN et Manuel BIDOLEAU. Il est localisé à SAINT-HERBLAIN (44), proche de NANTES.

L'association qui comptait alors une trentaine de membres à ses débuts, rassemble aujourd'hui près de 200 adhérents dont une trentaine de jeunes et 4 joueurs en fauteuil roulant (parabadminton).

Au terme de la saison 2015/2016, il y a 46% de femmes pour 54% d'hommes. Cela correspond bien à la mixité du badminton, la seule discipline olympique qui permet de jouer en mixte dans une même compétition.

Le Badminton Club de Saint-Herblain (B.C.S.H.) est affilié à la Fédération Française de Badminton (FFBaD), à la Ligue régionale des Pays-de-la-Loire et au Comité Départemental de Loire-Atlantique. L'association est agréée auprès du Ministère de la Jeunesse et des Sports (n° agrément : 44 S 1794).

Ce projet-club a pour but de présenter le Badminton Club de Saint-Herblain, ses activités, ses objectifs sportifs et extra-sportifs à court, moyen et long terme, et ses perspectives d'évolution afin de permettre le développement de l'association et du badminton à Saint-Herblain.

I. PRESENTATION DU CLUB

1. ORGANIGRAMME 2015 - 2016

L'association est administrée par un Bureau Directeur (BD) composé d'un(e) président(e), d'un(e) trésorier(ère) et d'un(e) secrétaire, élus parmi les membres du Conseil d'Administration (CA) qui supervise et organise la vie du club, ses finances et sa communication dans son intérêt.

Conseil d'Administration 2015 - 2016 :

- Clémentine AMAR
- Michaël BOUTIN
- Thomas DAUDIN
- Valérian DENECHAUD
- Philippe MOLE
- Vincent RAGOT
- Pascal LEMEE
- Danny VERNET

Bureau Directeur 2015 - 2016 :

- Président : Philippe MOLE
- Trésorier : Danny VERNET
- Secrétaire : Pascal LEMEE



Le Conseil d'Administration et le Bureau Directeur sont élus pour 1 an selon nos statuts. L'idée est de renouveler régulièrement les personnes présentes et d'inciter les adhérents à s'investir régulièrement dans la vie de l'association sportive sans avoir peur de la durée d'un mandat d' élu.

1. COMMISSIONS 2015 - 2016

Afin de structurer et faciliter l'organisation et la gestion des activités de l'association, il est constitué différentes commissions de travail selon les besoins :

Commission Communication

Missions : Contacts avec la mairie et autres institutions, réservations de salles, relations presse et réseaux sociaux...

Commission Finances

Missions : Suivi des comptes, achats divers, demandes de subventions, recherche de sponsors...

Commission Jeunes

Missions : Encadrement des jeunes en entraînement et en compétition

Commission Equipements

Missions : Relations avec les partenaires, commandes de textile, conseils de matériel...

Commission Compétitions

Missions : Création et encadrement des équipes de championnat, information sur les tournois et inscription des joueurs...

Commission Festivités

Missions : Organisation des évènements du club : tournois internes, sorties...

Commission Entraînement

Missions : Recrutement des entraîneurs, organisation des entraînements, stages...

Commission Informatique (Communic@tion 2.0)

Missions : Mise à jour du site web, information aux membres...

Commission SAINT-HERBAD'

Missions : Organisation du tournoi fédéral du B.C.S.H.

Cette liste est évolutive, et peut être adaptée par le bureau selon les besoins.

N'importe quel adhérent du B.C.S.H. peut être susceptible d'intégrer ces différentes commissions de travail en fonction des besoins de l'association. Il n'y a pas obligation d'être élu au conseil d'administration pour y participer.



2. CRENEAUX ENTRAINEMENTS

Pour la saison 2015 - 2016, nos créneaux d'entraînements compétiteurs et loisirs se répartissent sur quatre gymnases municipaux mis à disposition gratuitement par la mairie de Saint-Herblain :

- salle de la BERNARDIERE (quartier Bellevue),
- salle de la SENSIVE (quartier BELLEVUE),
- salle de l'ANGEVINIERE (quartier SILLON DE BRETAGNE),
- complexe sportif du Vigneau (près d'Atlantis).

	BERNARDIERE	ANGEVINIERE	SENSIVE	VIGNEAU
LUNDI	20H00 - 22H30 ENTRAINEMENT ENCADRE COMPETITEURS ADULTE		20H45 - 20H30 JEU LIBRE LOISIRS ADULTE	18H00 - 20H00 JEU LIBRE COMPETITEURS + LOISIRS
MARDI				18H00 - 20H00 ENTRAINEMENT ENCADRE JEUNES
MERCREDI		12H15 - 14H00 JEU LIBRE CRENEAU ENTREPRISE		
JEUDI	19H30 - 22H30 ENTRAINEMENT COMPETITEURS / LOISIR ADULTE	12H15 - 13H30 JEU LIBRE CRENEAU ENTREPRISE	17H30 - 20H00 ENTRAINEMENT ENCADRE COMPETITEURS JEUNE	
VENDREDI				16H30 - 20H00 JEU LIBRE COMPETITEURS + LOISIRS
SAMEDI				
DIMANCHE	10H00 - 14H00 JEU LIBRE TOUT PUBLIC			



3. REGLEMENT INTERIEUR ET CHARTE DU JOUEUR

Le règlement intérieur ainsi que la charte du joueur doivent être acceptés par tous les membres pour assurer le bon déroulement des entraînements. Ils impliquent les joueurs dans la vie du club, indiquent « leurs droits et leurs devoirs ».

Voir Charte et règlement intérieur en annexe.

II. COMPOSANTES DE NOTRE ASSOCIATION

1-LE PROJET LOISIRS

- PRESENTATION

Le projet « loisirs » est au cœur du club depuis sa création.

L'esprit-club du B.C.S.H. provient essentiellement de ce projet, à savoir les notions de convivialité, d'accueil, d'intégration, quelque soit l'âge, le sexe, le niveau de jeu de l'adhérent.

Les séances se déroulent comme suit :

Arrivée conviviale et installation du matériel (poteaux + filets).

Un échauffement de 10 à 15 minutes est nécessaire : Echauffement physique (tours de terrains et autres), échanges de volants pour augmenter la température du corps, échauffer les muscles et prévenir les blessures.

Les matchs se déroulent en double ou en simple selon les possibilités.

Une bonne ambiance est nécessaire pour permettre de jouer avec des adhérents que l'on connaît peu afin de faire connaissance et de s'auto-évaluer.

Fin du créneau : ramassage du matériel et étirements.

La fréquentation moyenne est 12 à 25 joueurs par créneau (5 terrains) à la BERNARDIERE et la SENSIVE et de 20 à 40 joueurs au VIGNEAU (9 terrains).

Des animations sont mises en place en cours d'année pour faciliter l'intégration des nouveaux adhérents et pour varier les séances, selon la disponibilité des animateurs.

- OBJECTIFS

Le projet loisirs a pour but d'intégrer les nouveaux adhérents dans le club et de leur permettre l'approche et l'assimilation des règles et de l'esprit du badminton. Il permet à chacun de jouer de façon détendue, et de progresser selon ses disponibilités et sa motivation. La convivialité est au cœur du principe. Le but est de favoriser les échanges entre les joueurs aguerris et les débutants pour élever le niveau, de mixer pour créer une cohésion et un esprit de club. Les joueurs dit « LOISIR » peuvent également devenir un jour des futurs bons joueurs « COMPETITEUR ».



- CONCLUSION

Composante principale du club depuis sa création, nous tenons particulièrement à garder cet esprit « LOISIR ». Cela apporte du bien-être pour de nombreux adhérents du B.C.S.H.. Nous organisons une semaine découverte « PORTE-OUVERTE » du badminton sur le dernier trimestre de la saison, semaine ouverte à toutes personnes souhaitant essayer le badminton à Saint-Herblain. Cela permet de faciliter l'intégration de nouveaux joueurs au B.C.S.H. au fur et à mesure des saisons.

2- LE PROJET EQUIPES (COMPETITION)

- PRESENTATION

Pour la saison 2015 - 2016, le B.C.S.H. compte 6 équipes inscrites en championnat interclubs, faisant ainsi participer plus de la moitié des membres adultes.

Championnat senior/vétéran :

Depuis 2005, le B.C.S.H. compte des équipes inscrites en championnat interclub, au niveau départemental. En respect du règlement interclub, ces équipes sont mixtes. Les matchs des femmes comptent autant que ceux des hommes.

Au cours de la saison 2015/2016, le club compte 6 équipes organisées comme suit :

- Equipe 1 : Senior Départemental D2
- Equipe 2 : Senior Départemental D3
- Equipe 3 : Senior Départemental D4
- Equipe 4 : Senior Départemental D4
- Equipe 5 : Senior Départemental D5 (nouvelle équipe saison 2015/2016)
- Equipe 6 : Vétéran Départemental D3

- OBJECTIFS A COURT ET MOYEN TERME

Objectifs sportifs :

- ◆ D2 : la montée en Régional R3 sous 4 ans.
- ◆ D3 : la montée en D2 sous 4 ans.
- ◆ D4 : la montée en D3 sous 4 ans.
- ◆ D5 : la montée en D4 sous 4 ans.
- ◆ D3 Vétéran (+35 ans) : la montée en D2 sous 4 ans.
- ◆ Créer une émulation entre les équipes pour élever le niveau général.



- ◆ Depuis 2013, le B.C.S.H. fait appel à un entraîneur diplômé d'état pour accélérer la progression des joueurs et fidéliser les joueurs de bon niveau. L'idéal serait d'obtenir des nouveaux créneaux, notamment en soirée pour accroître le nombre de créneau d'entraînement encadré et répondre à l'attente de nombreux compétiteurs en termes d'entraînement encadré.
- ◆ Lors de la saison 2014/2015, le B.C.S.H. a participé pour la première fois à la coupe départementale « Roland CANIQUIT » (coupe de la Ligue). Cette coupe présente un caractère intergénérationnel qui permet lors de la même soirée des rencontres entre Jeunes, Seniors et Vétérans. Cette compétition permet également de pouvoir côtoyer les meilleures équipes du département.

- VIE DU CLUB / COHESION ENTRE LES EQUIPES

Cet aspect est essentiel pour valider tout projet sportif. Il est essentiel de prévoir une rencontre début septembre entre tous les compétiteurs adultes pour communiquer sur les équipes, les objectifs clairs de chaque équipe pour l'année à venir.

Le planning des équipes sera transmis au plus vite aux joueurs. Ils devront s'engager pour leur équipe mais également pour leur assiduité aux entraînements.

Les joueurs ou joueuses peu certains de pouvoir tenir leurs engagements dans l'année ne seront pas prioritaires et seront intégrés en tant que remplaçants dans les équipes de championnat.

- OBJECTIFS SPECIFIQUES PAR EQUIPE

Equipe 1 : Véritable « vitrine » du club, la composition de l'équipe 1 a pour objectif de réaliser les meilleures performances possibles dans le championnat départemental pour se rapprocher du niveau régional.

Equipe 2 : Assurer la transition des nouveaux arrivants tout en gardant un noyau de joueurs aguerris pour maintenir une performance sportive de bon niveau et assurer le renouvellement des joueurs de l'équipe 1 en cas de besoin.

Equipes 3, 4 et 5 : Permettre une première approche du championnat pour les nouveaux adhérents. Coaching par des joueurs expérimentés au sein du club (apprentissage du déroulement d'une rencontre, conseils quant à la composition d'équipe, ...). L'idée est de pouvoir également intégrer les jeunes joueurs venant de la section JEUNES du B.C.S.H. afin de les accompagner dans le monde des compétitions ADULTE.

Equipe vétérans : Permettre aux vétérans une implication en championnat départemental dans un contexte à la fois sportif et décontracté, dans le but de se maintenir en forme.

3- LE PROJET INDIVIDUEL

- PRESENTATION

Au badminton, le niveau des joueurs est représenté par un classement avec une lettre et un chiffre. Un adhérent lors de sa première licence a un classement personnel qui peut évoluer de la façon suivante :

- Il débute non classé (NC),
- puis après une 1^{ère} compétition officielle, il devient classer P3, P2 puis P1 selon résultats (P pour Promotion)



- puis D9, D8 et D7 (D pour niveau départemental),
- puis R6, R5 et R4 (R pour niveau régional)
- Puis N3, N2 et N1 (N pour National) jusqu'à un niveau Elite (TOP).

Un joueur a trois classements pour ses performances :

- en simple,
- en double
- et en mixte.

A la fin de la saison 2015/2016, voici la répartition des classements des joueurs du B.C.S.H. :

Série / classement	R6	D7	D8	D9	P1	P2	P3	NC
Simple HOMMES	1		5	8	13	7	30	43
Simple DAMES			3	4	7	6	28	38
Double HOMMES		3	6	12	6	12	25	43
Double DAMES		1	4	4	3	13	23	38
Mixte HOMMES		2	2	10	11	12	27	43
Mixte DAMES		1	3	3	8	7	26	38

Le club compte 112 joueurs classés dont près de 80 compétiteurs actifs cette saison. Cela représente près de 60% des membres environ. 12 jeunes sont également classés autre que NC.

Par ailleurs, le club compte deux diplômés du DAB, 3 titulaires du SOC et un titulaire du DMB (Diplôme Moniteur Badminton).

- OBJECTIFS A COURT ET MOYEN TERME

L'idée est de :

- favoriser les participations aux tournois pour faire progresser le niveau individuel général en simple et double(s) en se confrontant à d'autres joueurs et d'autres types de jeu.
- Encourager les adhérents à participer aux compétitions départementales. Pour réaliser cet objectif, nous avons développé la communication et l'inscription pour les tournois externes via notre site Internet (facilité d'inscription en connaissant les dates de tournoi + envoi groupé d'inscriptions pour être dans les délais).
- Favoriser l'arrivée d'un entraîneur confirmé pour assurer des entraînements encadrés. Pour les compétiteurs actifs, la venue d'un entraîneur est programmée pour améliorer progressivement les



aspects techniques et tactiques de leur jeu. Pour pérenniser cette arrivée, l'idéal serait d'obtenir de nouveaux créneaux d'entraînement pour privilégier ces créneaux pour les compétiteurs.

- Participer à la formation des adhérents aux différentes formations proposées par le CD44 (Diplôme d'Animateur de Badminton, Stage d'Organisation de Compétition...). Pour cela, le bureau informe lors des réunions avec tous les adhérents des formations possibles et recueille les souhaits des adhérents. Ces formations permettront d'encadrer les entraînements et de hausser le niveau de jeu de nos compétiteurs.

4- LE PROJET JEUNES

En 2013 s'est créée une section JEUNES au B.C.S.H.. Durant la saison 2015/2016, près d'une trentaine de JEUNES ont adhéré au B.C.S.H.. Ils ont eu accès à 3 créneaux :

- un créneau encadré par nos bénévoles/diplômés le mardi soir (de mini-bad à minime)
- un créneau encadré le jeudi soir par un entraîneur diplômé pour les cadets
- et un créneau loisir et mixte le vendredi soir (mineurs/adultes : l'idée est de favoriser l'intégration des jeunes avec les adultes).

Certains jeunes ont participé à des compétitions (tournois départementaux jeunes (TDJ)). Au final, les jeunes ont remportés 8 TDJ au cours de la saison 2015/2016.

L'objectif à court terme est de pouvoir développer encore plus cette section JEUNES en nombre et en niveau de jeu pour l'avenir du B.C.S.H..

Pour cela, il sera nécessaire de continuer à former des bénévoles pour améliorer l'encadrement des JEUNES. Le B.C.S.H. s'engage à favoriser l'accompagnement de bénévoles vers ces formations d'entraîneur.

Il serait également intéressant d'avoir des nouveaux créneaux pour y arriver et permettre l'accueil de nouvelles adhésions de jeunes pour répondre notamment à une forte demande, le badminton étant la discipline sportive la plus pratiquée dans le milieu scolaire en France.

A plus long terme, les jeunes formés au club pourront participer au championnat interclubs et aux tournois officiels. Il s'agit en fait d'assurer une pérennité du niveau de jeu au B.C.S.H. pour les années futures.

Le B.C.S.H. est prêt également à étudier son éventuelle participation aux activités « badminton » des écoles, centres aérés, stages sportifs, école de sport en partenariat avec la mairie et service des sports, découverte et initiation.

La Fédération Française de Badminton (FFBad) souhaite encourager l'accueil des jeunes issus des quartiers sensibles et défavorisés. Une action a été menée en 2016 dans le cadre des championnats d'EUROPE de badminton, intitulé l'action « TOUS PRETS » à savoir le Plaisir, le Respect, l'Engagement, la Tolérance et la Solidarité (PRETS). Le projet-club du B.C.S.H. va dans le sens de cette action. En effet, nous sommes déjà présents dans ces quartiers à SAINT-HERBLAIN, que ce soit à la BERNARDIERE, la SENSIVE ou l'ANGEVINIERE. Nous souhaitons garder cette proximité de terrain afin de favoriser l'éventuelle venue de jeunes issus de ces quartiers.

Pour la saison 2016/2017, le B.C.S.H. a fait une demande de labellisation « Ecole Française de Badminton » afin de montrer à tout un ensemble de partenaires que le B.C.S.H. se structure autour des jeunes pour lui garantir un bel avenir.



5- LE PROJET PARABADMINTON

- Présentation

Le badminton est une discipline sportive donnant la possibilité d'intégrer des joueurs en fauteuil sur les mêmes créneaux d'entraînement que les valides, les règles du jeu permettant même de jouer sur les mêmes terrains et en même temps.

Le B.C.S.H. n'a donc pas le besoin de créer une section spécifique parabadminton à part. Elle est entièrement intégrée dans l'association.

Le club a notamment réussi à convaincre le Comité Départemental 44 de badminton d'accepter les joueurs en fauteuil roulant dans les championnats INTERCLUBS départementaux « VALIDE ADULTE ». Durant la saison 2015/2016, une joueuse en fauteuil roulant a pu jouer 3 matchs de doubles DAMES pour le compte de l'équipe D5. Cette expérience a été très appréciée, même par les joueuses des équipes adverses. Le B.C.S.H. continuera à favoriser dans le domaine du possible l'accueil de joueur en fauteuil roulant dans ce type de compétition.

Au cours de la saison 2013/2014, le B.C.S.H. a accueilli pour la 1^{ère} fois au sein de son effectif une joueuse de parabadminton en fauteuil. Lors de la saison 2014/2015, le B.C.S.H. a enregistré l'inscription d'un deuxième adhérent. En 2015/2016, 2 nouveaux joueurs en fauteuil se sont rajoutés. Ces 4 joueurs évoluent au VIGNEAU, un équipement sportif adapté pour les personnes à handicap. Cela facilite grandement l'accueil des joueurs de parabadminton en fauteuil.

En décembre 2014, la Fédération Française de parabadminton a organisé pour la 1^{ère} fois des championnats de France de parabadminton à COLOMIERS. Le B.C.S.H. a pu y inscrire ses 2 joueurs.

Résultats :

Audrey BELLIA-SAUVAGE a obtenu 3 titres de championnes de France en simple DAMES, doubles DAMES et doubles MIXTE.

Laurent BELLIA-SAUVAGE a pour sa part obtenu 2 médailles d'argent et 1 médaille de bronze.

Depuis, d'autres championnats de France ont eu lieu en 2015 à BOURGES et en 2016 à TROYES, avec les mêmes résultats sportifs.

Audrey BELLIA-SAUVAGE a participé aux championnats du MONDE de parabadminton à STOKE MANDEVILLE en Angleterre en septembre 2015. Il s'agissait d'une de ses 1^{ères} expériences internationales. L'objectif était de découvrir quel était le niveau de jeu mondial pour avoir des repères.

Il y a énormément de besoins financiers autour du parabadminton. En effet, il faut financer :

- Des fauteuils spécifiques pour la pratique du parabadminton (question de sécurité notamment) : prix d'un fauteuil compris entre 2 500 et 6 000 euros,
- Des frais de déplacement importants, notamment sur les compétitions internationales (billet avion, hôtel, restauration),
- Des frais d'inscriptions pour les compétitions sportives (pas loin de 100 euros par joueur pour un championnat du Monde par exemple),
- Des frais de stages de perfectionnement et d'entraînement pour progresser en termes de niveau (la FFBad organise 4 stages par an au CREPS de BOURGES pour le parabadminton. Un stage coûte 130 euros par personne. A ces frais se rajoute les frais de déplacement pour aller à BOURGES).



La Fédération Française de Badminton (FFBad) n'apporte pour le moment aucune aide financière pour tous ces besoins. C'est aux joueurs de trouver leur propre financement. Le B.C.S.H. accompagne les joueurs notamment pour aider à financer leur fauteuil en mettant en place des demandes de subventions. Le club souhaite développer le mécénat pour permettre aux joueurs de parabadminton de les aider à financer tous ces besoins.

- OBJECTIFS A COURT ET MOYEN TERME

Le B.C.S.H. souhaite à l'avenir continuer à développer le parabadminton à SAINT-HERBLAIN, vu toutes les valeurs qui se greffent autour du parabadminton, celles-ci étant en phase avec le B.C.S.H..

Un de ses membres a suivi une formation d'entraîneur de parabadminton via la DTN de la Fédération Française de parabadminton (Diplôme Initiateur Parabadminton (DIParabad)). Cette formation a eu lieu au CREPS de BOURGES en avril 2015.

L'idée est que le B.C.S.H. se donne les moyens pour suivre la dynamique de la Fédération Française de parabadminton qui depuis quelques années souhaite accompagner les clubs affiliés à accueillir les personnes à handicap dans leur club pour pratiquer le parabadminton. Le B.C.S.H. a pour volonté de continuer à aller dans ce sens et d'accueillir dans de bonnes dispositions des nouveaux joueurs.

Au vue des résultats sportifs déjà obtenus par certains joueurs du B.C.S.H. au niveau du parabadminton, des possibilités d'intégrer l'équipe de France et des stages de perfectionnement sont envisagées via la FFBad. Cela permettrait également de participer à des tournois internationaux, voire à des championnats d'Europe ou du Monde.

Le B.C.S.H. souhaite accompagner également ses membres actuels dans le montage financier pour payer des fauteuils spécifiques pour le parabadminton pour une question de sécurité prioritairement (risque de bascule vers l'arrière), mais également pour accompagner les progrès sportifs en compétition, de bons résultats ne pouvant être acquis qu'en grande partie par le biais de leurs acquisitions.

Cet accompagnement a pour but de créer une vitrine du parabadminton au B.C.S.H. afin de pouvoir attirer l'attention sur cette discipline en général et sur le B.C.S.H. en particulier.

Pour information, en 2020, le parabadminton va devenir sport paralympique au JAPON pour la 1^{ère} fois. Un des objectifs du B.C.S.H. serait de donner des moyens suffisants pour accompagner notamment Audrey BELLIA-SAUVAGE et Laurent BELLIA-SAUVAGE (voir éventuellement de futurs joueurs) selon leurs souhaits personnels à atteindre cet objectif en partenariat avec la Fédération Française de Badminton.

Vu l'investissement du B.C.S.H. dans le domaine du parabadminton, le B.C.S.H. est prêt à organiser dans les 4 années à venir une édition des championnats de France de parabadminton, la salle du VIGNEAU étant adaptée à l'accueil de ce type de compétition et la ville de SAINT-HERBLAIN étant suffisamment fournie en capacité d'accueil (hébergement, transports en commun) pour répondre favorablement au cahier des charges de la FFBad.

6- LE PROJET BADMINTON EN ENTREPRISES

Depuis le 1^{er} janvier 2015, des salariés présents dans les entreprises herblinoises ont pris contact avec le B.C.S.H. afin de pouvoir mixer le monde de l'entreprise avec le badminton.

La mairie de SAINT-HERBLAIN a accordé au B.C.S.H. des créneaux d'entraînement les mercredis et jeudis midi au complexe sportif de l'ANGEVINIERE permettant de jouer au badminton non seulement entre collègues, mais également avec d'autres adhérents du B.C.S.H. souhaitant jouer au badminton sur le temps du midi.



La mixité, la facilité de jouer quel que soit son niveau, la proximité des salles permettent aux salariés d'une entreprise de jouer au badminton en toute convivialité. Cela apporte du bien-être durant la pause du midi.

Le Comité Départemental 44 de badminton a créé un championnat « ENTREPRISES » au niveau du département. Durant la saison 2015/2016, 3 entreprises de SAINT-HERBLAIN représentées par des adhérents du B.C.S.H. ont pu participer à ce championnat. Il s'agit de :

- APAVE
- TITI FLORIS
- ARTELIA

L'intérêt du B.C.S.H. d'aller au contact des entreprises est de trouver d'éventuels partenaires locaux pour des manifestations sportives (lots, soutiens financiers), mais également pour du mécénat (aides pour accompagner la section JEUNES ou le parabadminton par exemple).

7- LES PROJETS CITOYENS

Le Badminton Club de Saint-Herblain a deux vocations annexes et complémentaires au sport :

- L'accès au sport pour tous et notamment la participation au développement du sport féminin (plus de 40 % de joueuses) et soutenir la pratique sportive des personnes en situation d'handicap (première joueuse licenciée en septembre 2013 pratiquant dans le gymnase du Vigneau, un nouveau joueur est arrivée en 2014, 2 de plus en 2015).
- L'intégration d'une démarche de développement durable (réutilisation des volants usagés pour les entraînements, covoiturages pour les tournois et rencontres de championnat, achat de gobelets/consignes non jetables pour nos manifestations sportives).

III SUBVENTIONS / PARTENARIATS

Démarches et communications autour du projet

Une communication interne : La communication du projet a pour but de clarifier la vision des adhérents sur le BCSH mais également de communiquer à l'extérieur dans le montage des dossiers de subventions et de partenariats :

- ◆ Clarifier les perspectives d'évolution du club aux adhérents.
- ◆ La recherche de subventions et partenariats.

Partenariats : différents types de partenariat sont possibles:

- ◆ les acteurs du monde sportif :

Ce sont tous les professionnels du badminton : CODEP, LIGUE et Fédération française de Badminton, le comité olympique régional, le Comité Départemental Handisports

- ◆ Les partenaires associatifs :

Acteurs concernés directement par le sport: O.S.H. (Office du Sport herblinois), fournisseurs.

- ◆ Les partenaires sport et bien-être :

IDHEO, école d'ostéopathie basée à SAINT-HERBLAIN (tarifs promotionnels pour les adhérents)



◆ Les collectivités locales :

Il s'agit des services du conseil régional, du conseil général (jeunesse et sport, jeunesse et éducation populaire), des mairies de Saint-Herblain, de Nantes et du nord Loire.

◆ Les entreprises herblinoises :

Les entreprises de Saint-Herblain qui souhaitent soutenir la pratique du badminton.

Intérêt et croisements des démarches

Le but majeur est d'impliquer le maximum d'acteurs potentiels pour développer le projet du club et le B.C.S.H. dans son ensemble. Il faut montrer aux différents partenaires qu'ils trouveront un intérêt direct et personnel à nous suivre. Il faut aussi fédérer des clubs en formant des partenariats efficaces et mettre en place des financements conjoints et croisés qui créent une émulation.

IV. LES ACTIONS DU CLUB

1. ACTIONS INTERNES

Tout le long de l'année, le club organise des événements conviviaux. Nous sommes attachés à ces moments autres que les entraînements pour que tous les adhérents puissent se retrouver et échanger.

Plusieurs manifestations sont organisées :

- En septembre, une soirée de bienvenue est organisée. Traditionnellement, une activité comme le bowling est proposée.

- Un dimanche de juin, une sortie de fin d'année est programmée en plein air. L'activité change tous les ans (course d'orientation, pique-nique, swin-golf et autres).

2 tournois internes sont organisés chaque année afin de réunir les membres du club.

Ces tournois ont lieu en général à la fin du 1^{er} trimestre et lors du dernier trimestre de la saison. Le principe est de répartir les joueurs en équipes équilibrées et d'organiser des rencontres en suivant la formule championnat. Ces tournois permettent à tous les adhérents (débutants, loisirs ou équipes) de se retrouver et de s'évaluer dans une ambiance décontractée et conviviale.

Comme nous sommes réunis en association (loi 1901), nous avons donc l'obligation de réunir dans les 6 derniers mois de l'exercice tous les adhérents à une Assemblée Générale. Elle a lieu généralement courant juin de l'année civile.

2. ACTIONS EXTERNES

Dans le cadre du développement du club, le BCSH a participé en 2012 et 2013 à l'organisation du Trophée Olivia STOR.

Fort de cette expérience, le B.C.S.H. a organisé en janvier 2015 pour la première fois son tournoi adultes, le « SAINTHERBAD ». Cette compétition a permis d'accueillir près de 120 joueurs sur toute une journée. L'objectif est de pérenniser ce tournoi dans le calendrier des compétitions.



En 2014 et 2015, le B.C.S.H. a accueilli au VIGNEAU les Sélections Départementales JEUNES (compétition désignant le champion départemental dans les catégories poussin, benjamin, minime, cadet, que ce soit en simple, en double ou en mixte). Le B.C.S.H. a organisé cette compétition en partenariat avec le Comité Départemental 44 de badminton. L'objectif de cette manifestation était de faire connaître notre section JEUNES dans le département, mais également de donner des repères pour les membres de notre section JEUNES en termes de compétition.

Le B.C.S.H. a organisé également des stages de perfectionnement. L'objectif était de faire venir des joueurs/joueuses ayant côtoyé le haut-niveau afin de pouvoir échanger avec eux de leur expérience. Ils permettent de progresser au niveau technique, mais également en tactique de jeu. C'est un excellent outil de communication pour le B.C.S.H. auprès de tout un ensemble d'organismes. Lors de ces stages, le B.C.S.H. applique une politique tarifaire auprès de ses adhérents en proposant systématiquement un tarif réduit.

Durant la saison 2014/2015, le B.C.S.H. aura mis en place 3 stages avec des personnes notamment comme Thomas ROUXEL (3^{ème} joueur français actuellement), Mourad AMRANI (responsable du pôle espoir des Pays de la Loire et entraîneur du B.C.S.H. cette saison), et Hongyan PI (6 fois championnes de France et ancienne n° 2 mondiale).

Le B.C.S.H. souhaite continuer à organiser durant les saisons à venir des stages de perfectionnement avec de nouveaux intervenants proche du haut-niveau.

Pour finir, le B.C.S.H. a participé en avril 2016 à une action de promotion du badminton dans la galerie commerciale ATLANTIS le temps d'une journée en partenariat avec la Ligue des Pays de la Loire de Badminton. L'idée était de faire la promotion des championnats d'EUROPE de badminton qui ont eu lieu à MOUILLERON-LE-CAPTIF en Vendée, mais également d'aller au contact d'un nouveau public présent dans les galeries commerciales.

3. COMMUNICATION

Présentation

A l'heure actuelle, le club possède plusieurs moyens de communication :

- ◆ Un site Internet (avec forum) : <http://bcsh.free.fr/>
- ◆ Une communication en interne par courrier électronique essentiellement (pour une question de renouvellement durable : une newsletter par mois généralement).
- ◆ Une page sur réseau social : [BCSH : Badminton Club Saint Herblain](#) sur Facebook

Nous avons organisé en 2013 nos premières portes ouvertes sur une semaine, pour présenter aux personnes intéressées la pratique du badminton et le B.C.S.H. Une trentaine de personnes est venue nous voir avec une communication minimale. Les portes ouvertes seront reconduites chaque année en fin de saison.

Objectifs et projets

Meilleure explication auprès des membres sur les différents moyens de communication disponible en interne (calendrier, forum...).



Sans faire plus de publicité pour le club nous avons chaque année plus de demandes que de places disponibles pour les nouveaux membres. Nous n'envisageons donc pas d'action particulière pour la communication externe.

4- RELATIONS EXTERIEURES

Le B.C.S.H. possède un contrat de partenariat avec différents équipementiers, notamment pour les cordages et le textile. Ces contrats peuvent être remis en question chaque année avec l'intervention d'autres équipementiers, dans l'intérêt du club. Nous pouvons être amenés à envisager différents partenariats locaux dans l'accompagnement événementiel.

Un partenariat a également été signé entre l'école d'ostéopathie IDHEO basée à SAINT-HERBLAIN. Le B.C.S.H. est chargé de communiquer sur cette école, notamment via son site Internet. En contrepartie, IDHEO propose des tarifs négociés pour des prestations d'ostéopathie effectuées à l'encontre des adhérents du B.C.S.H..

Le B.C.S.H. a décidé de faire la promotion de SOLIBAD ; ci-dessous extrait du site Internet de SOLIBAD (<http://www.solibad.fr/>) :

L'objectif de Solibad est de mettre en commun des ressources humaines et financières au sein de la communauté du badminton en France et à l'international, afin de mener à bien et soutenir des projets humanitaires. Pour ce faire, Solibad propose tout simplement, à tous ceux qui le souhaitent, de participer de manière concrète à des actions de solidarité, au travers de leur passion, le badminton.

La philosophie de l'action de Solibad se veut originale : s'amuser pour récolter des fonds et apporter de l'aide financière ou matérielle à des populations en difficulté. Donner doit être un plaisir et un moyen de partager et de fédérer l'ensemble de la communauté du badminton. Il ne s'agit pas de se déculpabiliser, mais de donner en prenant du plaisir. Une vision épicurienne du partage et de la solidarité.

La philosophie de SOLIBAD correspond à l'esprit-club du B.C.S.H.. Dans le domaine du possible, nous essaierons de mettre les moyens en place pour la promotion de cette association aux travers d'actions menées par le B.C.S.H..

5- FORMATIONS

Le B.C.S.H. s'est beaucoup développé durant les 3 dernières années. Afin de bien gérer cette croissance, le B.C.S.H. souhaite encourager la formation de bénévoles, notamment pour les besoins suivants :

- Formation d'entraîneur, notamment pour la section JEUNES, mais également pour les adultes et le parabadminton, que l'on soit LOISIR ou COMPETITEUR,
- Formation d'organisateur de compétition, notamment pour les tournois (formation SOC)
- Formation d'arbitrage
- Formation de juge-arbitre



Concernant les 2 derniers points évoqués, la Ligue des Pays de la Loire de Badminton va imposer d'ici quelques années à tous les clubs affiliés à la FFBad d'avoir parmi ses adhérents au moins 1 arbitre et un juge-arbitre. Il doit s'agir de 2 personnes différentes et elles doivent être actives.

Le B.C.S.H. va devoir réfléchir à différents moyens à mettre en place pour encourager des bénévoles à se former. Une partie de ces formations peuvent être financées par des subventions. Le B.C.S.H. prendra le solde à sa charge.

6- MODE D'EVALUATION DU PROJET

L'évaluation permet à l'adhérent du club de vérifier la juste exécution du projet, elle vise à établir un bilan annuel, à rectifier les orientations et les choix stratégiques, à prévoir des évolutions...

Elle peut prendre différentes formes:

- ◆ Un questionnaire de satisfaction remis à chaque membre.
- ◆ Par la tenue d'une réunion exceptionnelle faisant l'objet d'un vote et d'un compte rendu.
- ◆ Par la tenue d'une réunion du bureau faisant l'objet d'un vote et d'un compte-rendu.

V-CONCLUSION

Ce projet a pour vocation d'être utilisé dans le but de faire vivre le B.C.S.H. Ce support doit être revu tous les ans afin de d'apporter de nouvelles idées de développement et de développer la stratégie du club.

Ce projet doit permettre à tout adhérent de pouvoir se retrouver afin de se sentir intégré et afin de pouvoir s'investir pour l'association.

Fait à Saint-Herblain,

Le 22 juin 2016

Le Président,
Philippe Molé



**BADMINTON CLUB SAINT HERBLAIN
(B.C.S.H.)**

Règlement intérieur (dernière mise à jour en date du 01/07/2014)

1. Le présent règlement intérieur complète les statuts de l'association pour son fonctionnement.
2. Toute adhésion payée ne pourra être restituée au-delà d'un délai de rétractation de 7 jours à compter de la date d'inscription. Passé ce délai, la somme sera propriété du club.
3. L'adhésion est due dans son intégralité quelque soit la date d'inscription de l'adhérent.
4. Tout adhérent s'engage à fournir au club un certificat médical adapté à sa catégorie d'âge certifiant de sa non contre-indication à la pratique du badminton en compétition (validité de moins de 3 mois lors de l'inscription).
5. Toute personne désireuse d'inviter une personne externe au club à jouer devra préalablement en avertir le bureau et spécialement le président après s'être assuré que cette personne se trouve bien affiliée à la FFBA (Fédération Française de Badminton) pour la saison en cours. Tout adhérent qui invitera une personne non autorisée à jouer pourra être sanctionné par le bureau du club.
6. Un adhérent n'ayant pas respecté le règlement intérieur du club ou ayant fait preuve d'un comportement considéré comme contraire à l'éthique sportive dans le cadre du badminton ou d'un manque de respect envers un autre participant (ou un organisateur) ou d'une conduite susceptible de nuire à la bonne image du sport en général, du badminton ou du club, se verra sanctionné par le bureau du club. Ladite sanction pouvant aller jusqu'à l'exclusion du club.
7. Chaque adhérent s'engage en signant sa fiche d'inscription à respecter ce règlement et la « charte du badeur du B.C.S.H. ».
8. Sauf avis contraire de l'adhérent (sur la fiche d'inscription), les photos et vidéos faites par le club peuvent être utilisées sur le site internet du club et sur d'autres médias.
9. L'adhésion au club est valable de septembre à fin août de l'année suivante.
10. La répartition des joueurs dans les différents créneaux d'entraînements se fait selon des critères précis (âge, sexe, niveau de jeu). Le club peut limiter en nombre les joueurs autorisés à s'inscrire sur les créneaux.



11. Seul le bureau du club est compétent en matière de discipline pour juger du comportement d'un adhérent, et en matière de litige pour tout différent opposant un adhérent à l'association ou à un autre adhérent. Les sanctions, progressives, peuvent être : avertissement, exclusion d'une ou plusieurs des activités relevant des instances fédérales (compétitions, stages d'entraînement ou de sélection, tournois...), suspension, radiation.

Tous les membres du club sont habilités à faire respecter le présent règlement. Le présent règlement est remis à chacun des adhérents lors de son inscription.



LA CHARTE DU BADEUR au B.C.S.H.

L'engagement de tous et le respect de quelques règles simples sont les clés d'une pratique sportive de qualité.

C'est donc en toute liberté, mais aussi en toute connaissance de cause qu'à titre individuel, chacun s'engage à :

- ◆ Avoir une tenue de sport adéquate pour la pratique du badminton.
- ◆ Avoir de bonnes chaussures adaptées au sport indoor.
- ◆ Aider à monter et démonter les poteaux et filets, en début et fin de séance.
- ◆ S'échauffer en début de séance collectivement et individuellement : sans et avec raquette, et avec des volants usagés.
- ◆ S'impliquer dans les exercices techniques de badminton avant la mise en pratique lors des matchs.
- ◆ Intégrer dans le jeu les joueurs qui n'ont pas de partenaire, particulièrement les nouveaux et les débutants afin de favoriser les rotations de joueurs sur les courts.
- ◆ Ne pas gêner les joueurs lorsqu'un terrain est occupé, prendre la peine de le contourner.
- ◆ Par forte affluence, privilégier les matchs de doubles et ne pas occuper un court plus de 20 minutes consécutives ou 1 set.
- ◆ S'étirer en fin de séance avec des séquences d'assouplissements afin de diminuer les courbatures du lendemain.
- ◆ Participer à la vie du club; aider à l'organisation; formuler des propositions; soutenir les nouveaux projets.
- ◆ A être responsable et solidaire de ceux qui ont choisi de vivre avec moi la même aventure sportive et humaine.
- ◆ Ne pas être « Volantivore », favoriser la durée de vie du volant, ne pas le brusquer, lui voler dans les plumes.
- ◆ Passer de bonne soirée au badminton dans la bonne humeur.



BADMINTON CLUB SAINT-HERBLAIN

SIRET : 493 746 747 00028

- ◆ S'assurer que le « règlement intérieur » et la « Charte du Badeur du B.C.S.H. » soient respectés par tous.

**Merci à toutes et à tous de respecter ces règles de bon sens
!!**